

L'association et ses responsabilités

Niveau :

Débutant

Public visé :

Tout bénévole
d'association

Pré requis :

Néant

Tarifs et modalités :

Gratuit

Effectif :

15 personnes

Structure

organisatrice :

Association
départementale des
Francas de l'Aisne

Intervenant(s) :

Daniel COPPIN

Contact :

Les Francas de l'Aisne
FSC Georges Brassens
269 Av. de Reims
02200 VILLENEUVE
SAINT-GERMAIN

Daniel COPPIN et

Simon ROUGER

Tél : 03 23 76 28 46
formation.francas02@
gmail.com

Enjeu :

Mesurer les risques encourus dans le cadre de la gouvernance et de gestion d'une association.

Objectifs :

- Identifier les risques (fiscaux, sociaux, financiers, responsabilité civile, responsabilité pénale, ...),
- Prévenir, anticiper les risques de gestion et de pilotage.

Thèmes traités / contenus :

- Responsabilité civile, responsabilité pénale,
- Les assurances,
- Les risques traditionnels dans les associations : caractère désintéressé, principes de droits du travail, déclarations, gouvernance et pilotage... .

Dates et lieux des formations :

Date	Secteur géographique	Horaires
28/03/2022	Visio	18h00 - 21h00
09/05/2022	Laon	18h00 - 21h00

Formations complémentaires préconisées/proposées

- La loi 1901, les statuts et le bénévolat
- Les documents obligatoires et indispensables d'une association
- L'évolution des droits des bénévoles

Le Collectif d'Organisation



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aisne

